

Arrêté municipal provisoire petit lac de St Paul Sud



Suite aux fortes chaleurs de ces derniers jours, des poissons morts ont été découverts aux abords du petit lac de St Paul Sud.

Des analyses de l'eau ont été effectuées par le laboratoire départemental de la Haute-Garonne en date du 22 août 2025 et ont détectées la présence de cyanobactéries.

Un arrêté municipal portant interdiction provisoire des usages et activités du petit lac de St Paul Sud a donc été prit en date du 5 septembre 2025.

Résultats d'analyses